

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/10160*
19 mars 1971
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 19 MARS 1971, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR LE
REF.ESSENTANT PERMANENT D'ISRAEL AUPRES DE L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de me référer à la lettre que vous a adressée le 15 mars 1971 le représentant permanent de l'Espagne (A/8301, S/10159) et de vous exposer ce qui suit :

Cette lettre témoigne une fois de plus de l'attitude pro-arabe que l'Espagne n'a cessé d'adopter depuis plus de 20 ans à propos de chacune des questions politiques se rapportant au Moyen-Orient, et c'est en ayant ce fait à l'esprit qu'il faut en prendre connaissance.

L'Espagne n'a pas élevé la voix lorsqu'à deux reprises au cours des récentes années les Etats arabes ont entrepris de lancer des attaques militaires, en soumettant notamment Jérusalem à de violents bombardements d'artillerie, au risque d'endommager tous les lieux saints et les édifices religieux de la ville. L'Espagne n'a pas non plus réagi lorsque, pendant l'occupation jordanienne d'une partie de Jérusalem, les lieux saints et les établissements religieux juifs ainsi que l'ensemble du quartier juif de la Vieille Ville ont été sans raison détruits systématiquement et que les Juifs se sont vu refuser l'accès à leurs lieux saints.

Comme je l'ai indiqué dans la lettre que je vous ai adressée le 16 mars 1971 (A/8300, S/10158), Jérusalem est une ville vivante et en expansion où, pendant des générations, les Juifs ont constitué la majorité de la population. Les allégations contenues dans la lettre en discussion, selon lesquelles il y aurait "des mesures d'assimilation", sont sans fondement. Les travaux d'urbanisme pour l'embellissement

* Egalement publié sous la cote A/8302.

et l'agrandissement de la ville sont menés dans l'intérêt de tous ceux qui y résident, et pour assurer son expansion harmonieuse. Jamais il n'a été donné autant que maintenant à toutes les autorités religieuses concernées de Jérusalem et à toutes les communautés de la ville de jouir de l'égalité des droits et d'avoir des chances égales.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document officiel de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité.

Le représentant permanent d'Israël
auprès de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) Yosef TEKOAH

